



Anderlecht teste la diffusion en direct du conseil communal

D'ici la fin de l'année, la commune d'Anderlecht va tester deux retransmissions en direct du conseil communal. Le premier test prévu ce 26 septembre, à l'initiative de l'Echevin de l'Information et de la Participation citoyenne Jérémie Drouart, avec le soutien du Collège des Bourgmestre et Echevins d'Anderlecht.

=> L'occasion pour les Anderlechtois.es intéressés par la politique communale ou qui n'ont jamais assisté à un conseil communal et aimeraient comprendre comment cela se déroule de découvrir cela depuis leur canapé!

Soucieux de renforcer la transparence et la participation citoyenne, le Collège anderlechtois a décidé de tester cette année deux diffusions en direct du conseil communal. "Cette diffusion est l'occasion pour tou·te·s les citoyen·ne·s anderlechtois·es de participer à la vie politique locale en assistant en direct à une séance publique, de suivre les décisions qui y sont prises, les interpellations des conseillers communaux et les réponses apportées par vos élus", souligne l'Echevin de la Participation citoyenne. Les échanges à huis clos (comme les auditions) ne seront quant à eux pas diffusés.

Pour y assister de chez soi, rien de plus simple. Il suffira à chacun de se connecter le jeudi 26 septembre dès 19h en cliquant sur le lien qui sera mis à disposition sur le site de notre administration communale www.anderlecht.be. Le deuxième test est quant à lui prévu au mois de novembre. A l'issue de ces deux tests, une évaluation des bénéfices de ce projet (impact, intérêt, coût...) sera réalisée afin de décider de sa poursuite ou non dans les années à venir.